

MAIRIE de



4 Place du Tanargue - 07380 Chirols

Tél. : 04 75 94 40 11

Mél : mairie.chirols@inforoutes.fr

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2022

Le mardi 14 juin 2022, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence du Maire, Stéphane Ginevra.

Présents : Stéphane Ginevra, Camille Sanchis, Gilles Helft, Capucine Malbrain, Martine Duffaud, Pierre François Léonard, Guillaume Domecq

Excusé : Marion Gros-Dumoulin (procuration donnée à Stéphane), Guy Vernet, Romain Poyet (procuration donnée à Guillaume), Jean-Paul Carlier

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

1. Convention SPA
2. Délibération : adhésion de la commune de Joyeuse au SEBA
3. Délibération : abribus à Romégières
4. Subvention Association Sportive Scolaire
5. Installation de bancs sur la commune
6. Devis Accroches Vélo pour pont de Veyrières
7. Nouvelle Gazette
8. Point sur les élections législatives
9. Questions diverses

#### **1. Convention SPA**

Une convention doit être signée avec la SPA pour qu'ils puissent intervenir sur la commune, pour des cas de mise en fourrière ou de stérilisation sans nous faire payer chaque intervention. Le coût annuel s'élève au maximum à 300 € par an.

**Vote : pour à l'unanimité.**

#### **2. Adhésion de la commune de Joyeuse au SEBA**

Chaque commune de la Com'Com' est consultée pour que la commune de Joyeuse puisse adhérer au SEBA.

**Vote : pour à l'unanimité**

#### **3. Abribus à Romégières**

Le département donne son accord pour que la ligne de transport scolaire passe à Romégières si les aménagements nécessaires sont faits. Il faut un abribus, qui nous

sera fourni par la région.

**Vote : 6 pour, 1 abstention (Gilles).**

#### **4. Subvention Association Sportive Scolaire**

Un jeune habitant du village doit participer avec son collègue (Montpezat) à un championnat de France de VTT, à Lille. L'association sportive scolaire du collège demande une participation aux municipalités dont sont originaires les élèves.

Le coût pour la commune de Chirols s'élève à 80 €.

**Vote : pour à l'unanimité.**

#### **5. Installation de bancs sur la commune**

Guy nous a permis de récupérer une structure métallique sur laquelle poser des planches de bois, qu'on pourra installer à la mairie.

**Vote : pour à l'unanimité.**

On va récupérer le banc installer à pont de Veyrières qui ne sert pas, pour le mettre au niveau du croisement vers Vals.

**Vote : pour à l'unanimité.**

Il faudrait un autre banc au niveau de la tranchée (sur le réservoir?). La question se pose de savoir s'il faut l'acheter, si on lance un concours de bancs auprès de la population ou si on profite de l'abattage d'arbres du parc de l'écomusée pour raison de sécurité (voir plus loin) pour en récupérer le bois et faire un banc.

#### **6. Devis Accroches Vélo pour pont de Veyrières**

Camille a contacté deux entreprises (une en Loire-Atlantique, l'autre en Loire) pour des devis d'accroches vélos. Les prix sont sensiblement équivalents, la deuxième entreprise étant tout de même moins cher.

On a retenu 5 structures en « U » renversé, permettant d'accrocher 10 vélos (2 par structure). Ils seraient installés à pont de Veyrières, à droite de l'abribus. Ils occuperaient environ 3 mètres linéaires.

Pour l'instant, nous n'avons toujours pas de nouvelles du département concernant une subvention. Camille va les relancer avec une lettre directement adressée au président.

Il n'y a pas de budget en mairie pour faire cet achat dans l'immédiat, mais le conseil est d'accord sur le principe de faire appel à l'entreprise de la Loire pour un système de « U » renversé relié.

#### **7. Nouvelle Gazette**

Les exemplaires de la nouvelle gazette (n°9... déjà !) ont été présentés aux membres du conseil. Ils se sont réparti les tas pour la distribution dans les hameaux. Merci à eux.

#### **8. Point sur les élections législatives**

Récapitulation des présents et de suppléants. Le bureau de vote fermera à 18h

#### **9. Questions diverses :**

##### ***Numérian : cybersécurité***

Stéphane et Pierre-François vont étudier la proposition faite par Numérian pour doter le serveur sur lequel sont hébergés le site, la messagerie électronique et les

données de la commune d'une protection supplémentaire.

Il est demandé au conseil, si les conditions semblent avantageuses, de les autoriser à souscrire à un nouveau contrat en conséquence.

**Vote : pour à l'unanimité.**

### ***Travaux de sécurité***

Stéphane nous informe que deux arbres malades doivent être abattus dans le parc de l'écomusée, posant de gros problèmes de sécurité. Le coût de l'opération est d'environ 2000 €. Le mieux serait de le faire en août. La somme sera prélevée sur les fonds d'urgence. Guillaume va se renseigner pour savoir si on ne peut pas obtenir une subvention avec le PNR.

Cette question soulève la question du parc et de son aménagement. Avant de créer un atelier projet, comme le suggère Stéphane, Camille propose de demander à l'association Bivouac, intervenant déjà sur les faysses, de nous faire un devis pour évaluer à combien s'élèverait des travaux dans cette zone.

Un autre chantier de mise en sécurité va s'imposer : consolider le mur de soutènement au niveau de la Béalière, en face du parking du marché, dans le quartier du Moulin. Le mur a été fragilisé après qu'une voiture sortant du parking ait enfoncé la barrière en bois. Le coût s'élèverait à 4500 €

### ***Culture***

Gilles nous rappelle que la compagnie Als arrive le mercredi 15 juin pour s'installer dans le cadre de la résidence de Format (qui aura lieu du 20 juin au 7 juillet). Ils ont besoins de tables, de chaises et de barrières Vauban... qu'ils pourront trouver dans les hangars.

Autre information : les Fous Sans Blanc feront leur spectacle le mercredi 13 juillet à Chirols. Le lieu n'est pas encore choisi, mais on a évoqué le parking devant la mairie. Il faudra faire une information si c'est le cas.

### ***Pique-nique communal***

Camille nous signale qu'il y aura besoin de monde le dimanche 26 juin, pour aider à l'installation (vers 10h30) et au rangement (vers 16h). Des affiches sont prévues pour la présentation du projet participatif.

### ***Travail des agents***

Camille nous interpelle sur le fait que les conseillers ne savent pas toujours ce qu'ont à faire les agents, au risque de leur prévoir parfois des chantiers qu'ils n'ont pas le temps de réaliser. Elle indique également qu'il serait intéressant de pouvoir valoriser leur travail, en incluant le temps passé dans les estimations de budget.

Nous convenons que dans un premier temps on peut mettre en place un tableau à la mairie où l'on note les tâches sur lesquelles sont les agents.

### ***Habitat***

Au quartier du Moulin, il y a une maison qui est sous un arrêté de péril mais que l'habitant voudrait pouvoir réinvestir. Les délégués municipaux aux affaires sociales vont suivre le dossier, en lien avec l'association Solenn, qui accompagne l'habitant en question.

Prochain conseil, le jeudi 28 juillet à 18h.